

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

## Pays des 6 Vallées

# Améliorer la fertilité des sols

## Pourquoi agir ?

Le Pays des Six Vallées est un territoire rural s'étendant sur 38 communes couvrant 102 000 ha au sud de l'agglomération de Poitiers. Les 800 exploitations agricoles du territoire emploient 410 salariés y compris les emplois saisonniers. Plus des trois quarts des surfaces agricoles sont exploités en grandes cultures alors que les surfaces de prairies ne représentent que 19 % de la SAU (surface agricole utile). Le cheptel caprin est important sur le territoire (un tiers du cheptel départemental). La forêt est très présente, avec un taux de boisement de 21 %, supérieur à la proportion observée au niveau régional, et un important linéaire de haies localisées dans les trois cantons du sud.

L'activité agricole étant le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre du territoire, le Pays des Six Vallées s'est engagé début 2012, avec le Pays Mellois et le Pays Thouarsais, dans la démarche ClimAgri® suite à un appel à projet de la direction régionale Poitou-Charentes de l'ADEME. Son but est d'actualiser les données de consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur agricole et de définir un programme d'actions sur ces deux domaines.



## Chiffres clés



66.800 ha

**Surface agricole.** 66 % du territoire dont 81 % de grandes cultures.



33,75 ktep<sup>(1)</sup>

**Énergie consommée par l'agriculture.** 9 % de l'énergie totale consommée par le territoire.



303 ktep  
CO<sub>2</sub>(2)

**Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (GES),** 46 % des émissions totales).



800.000  
personnes

**Performance nourricière.** Nombre de personnes dont les besoins alimentaires en énergie sont couverts par la production agricole du territoire.



Les deux tiers des gaz à effet de serre de l'agriculture proviennent des grandes cultures.

## Poser le bon diagnostic

Avec 33,75 ktep consommés par an, l'agriculture du territoire représente 9 % de l'énergie totale utilisée. 40 % correspondent à des usages directs : fioul, séchage, irrigation. Les 60 % d'énergie indirecte proviennent en grande partie de la fabrication d'engrais azotés. L'agriculture émet presque la moitié des gaz à effet de serre du territoire (46 %) devant le transport (28 %), le secteur résidentiel-tertiaire (16 %) et l'industrie (12 %). Les deux tiers des gaz à effet de serre agricoles proviennent des grandes cultures : émissions des sols, fabrication des engrais azotés, consommation d'énergies fossiles (par les engins agricoles notamment). Un tiers des émissions a pour origine l'élevage, en particulier le méthane. Au total, l'agriculture et la forêt émettent 303.000 teq CO<sub>2</sub> soit 3,43

(1) kilo-tonne équivalent pétrole

(2) kilo-tonne équivalent CO<sub>2</sub>

teq CO<sub>2</sub>/ha ; c'est 17 % de plus que la moyenne nationale. Le stockage de carbone, principalement en forêt mais également sous les prairies, est équivalent à la moitié des émissions du territoire.

Mais la production agricole peut couvrir les besoins alimentaires en énergie de 800.000 personnes (soit 10 fois sa population !).



Pays des 6 Vallées

*Le semis direct est pratiqué pour améliorer la fertilité des sols.*

## Les leviers d'amélioration pour le territoire

Quatre actions ont été simulées dans ClimAgri® :

- ▶ L'optimisation de la carburation du matériel agricole couplée au développement des techniques culturales simplifiées permet une économie d'énergie de 0,8 %/an et une baisse des GES de 2,2 %/an.
- ▶ L'optimisation des apports d'azote associée à l'implantation de légumineuses et à une limitation du lessivage, réduit de 8,2 % les consommations d'énergie et de 6,9 % les émissions de GES.
- ▶ La méthanisation du tiers du gisement des effluents d'élevage conduirait à une baisse de 3,6 % des GES et à une production de 7,6 % de l'énergie consommée par l'agriculture.
- ▶ 20 ha d'agroforesterie sur des cultures de blé associés à la replantation de 20 km de haies permettraient d'initier une filière bois-énergie locale.

## Perspectives

Suite au diagnostic, l'amélioration de la fertilité des sols a été définie comme l'une des priorités du plan d'actions, par le développement des techniques alternatives au labour et l'introduction de légumineuses. Des journées techniques d'information sont programmées. Elles s'appuient sur des groupes d'agriculteurs engagés dans ces techniques. Le Pays des 6 Vallées pourrait aussi soutenir l'investissement collectif dans des matériels innovants de type strip-till, semoirs spécifiques ou encore faucheuse à bande pour la récolte de la luzerne afin d'améliorer l'autonomie protéique des élevages. Le Pays des 6 Vallées compte en effet développer cette culture en alternative aux protéines issues de tourteau de soja importé, afin de développer un circuit court où la valeur ajoutée reste sur le territoire. En matière de méthanisation, la réflexion est en cours. Elle pourrait être un vrai levier pour optimiser la gestion des effluents, et capter de la valeur ajoutée pour le territoire.

## Les partenaires

ADEME, AREC Poitou-Charentes, CG 86, chambre d'agriculture 86, CIVAM Seuil du Poitou, DRAAF, ELFPA de Venours, FDCUMA 86, INRA, Prom'Haies, Région Poitou-Charentes, SERTAD, SIVEER, Terrena, Vienne Agrobio.

## Témoignage

**FREDY POIRIER**



**Vice-président  
Pays des  
6 Vallées**

**Comment a été accueillie la démarche ClimAgri® ?**

Lors du lancement de la démarche en 2012, le monde agricole était réservé. Nous avons rencontrés tous les organismes et obtenu l'adhésion de tous. Aujourd'hui, nous construisons ensemble le programme d'actions.

**Quelles actions pourraient être mises en place ?**

Dans un objectif de captation du carbone dans le sol et d'amélioration de la fertilité des sols, nous pourrions proposer une aide pour l'acquisition en commun (CUMA) de matériel pour le travail du sol alternatif et le semis. Dans le cadre d'une économie de proximité et de recherche d'autonomie des exploitations, il serait aussi possible de favoriser l'acquisition d'équipement lié à la production et la récolte de luzerne. Pour permettre de couvrir une partie des besoins des chaufferies locales, nous pourrions soutenir l'acquisition d'une tête d'abattage adaptable sur un télescopique, par une CUMA ou une entreprise forestière locale.

**Pays des 6 Vallées**

86 – Lusignan

Virginie Fredon

05 49 57 09 74

[climat@pays6vallees.com](mailto:climat@pays6vallees.com)

## ClimAgri® en bref

Créé par l'ADEME, ClimAgri® est un outil de diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et de la forêt, à l'échelle des territoires. Un diagnostic partagé par les acteurs, permet une analyse objective des enjeux du territoire, l'identification des priorités d'actions, la réalisation de simulations pour finalement définir ensemble un plan d'actions.

[www.ademe.fr/climagri](http://www.ademe.fr/climagri)